

Bulletin phytosanitaire viticole n° 15 du 30 Août 2023

Points importants

1. Situation actuelle : Les Chasselas du coteau de Bernex sont au stade de pleine maturité. Certaines parcelles / zones / cépage ayant beaucoup souffert de la sécheresse montrent un léger retard. Les conditions météo de cette saison 2023 ont fortement accentué l'hétérogénéité (de maturité - sécheresse - qualité - rendement) au sein des parcelles **De manière générale les vignes sont belles et se développent bien.**

2. Echaudage – Coups de chaud : L'épisode de canicule qui s'est terminé la semaine dernière a laissé des traces. Avec des pics de températures observés à 38.9°C, certaines vignes montrent des symptômes d'échaudage. Malgré des pertes de récoltes parfois importantes, les baies devraient sécher et ne pas influencer négativement la vinification.

3. Oïdium : Des symptômes actifs d'oïdium sont encore visibles dans certaines parcelles fortement touchées par la maladie. Nous vous rappelons qu'à ce stade il est interdit d'utiliser du soufre ou du bicarbonate pour stopper l'attaque. Dans les parcelles fortement touchées, il sera nécessaire de trier les grappes à la vendange

4. *Drosophila suzukii* : Les captures de vols sont dans la moyenne des dernières années. Aucune ponte n'a encore été observée/annoncée sur le canton.

5. Flavescence dorée : Nous vous invitons à visiter vos parcelles, marquer (le(s) cep(s) et la ligne) à l'aide d'une rubalise, de localiser et annoncer (au SAgr) les ceps présentant des symptômes suspects. C'est maintenant que les symptômes sont les plus facilement identifiables !

Notre civiliste, Raphael Diaz, va parcourir les parcelles de moins de 5 ans du canton (60 ha) dans les prochaines semaines. Il a été formé à la reconnaissance des symptômes et va potentiellement prélever des rameaux dans vos parcelles. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

6. Pose des filets de protection : Soignez la pose de vos filets de protection ([fiche technique Agroscope](#)).

7. Contrôles de maturité: Les contrôles de maturité du laboratoire du SAgr sont publiés une à deux fois par semaine. Ils sont disponibles [ici](#).

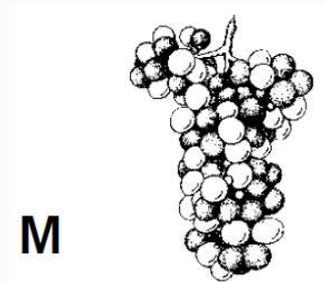
Phénologie

(Chasselas, Bernex)

Les stades les plus observés sur nos chasselas du coteau de Bernex est au stade **N**, Pleine maturité (BBCH 89).

M: Véraison

Les baies commencent à « traluire » et/ou changent de couleur selon le cépage. La grappe devient plus compacte, c'est la première étape de la maturation.



N: Maturité

Pleine maturité. Les baies sont mûres. Leur développement est maximal. L'augmentation des sucres et la diminution de l'acidité se stabilisent.



Nous contacter :

Florian Favre
Florian.favre@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 34
Mobile : 079 711 45 77

Ellinor Sekund
sekund@agrigenève.ch
Tel : 022 939 03 17
Mobile : 079 199 22 81

Jérémy Rossi
jeremy.rossi@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 31

Situation actuelle – conditions météorologiques

Les Chasselas du coteau de Bernex sont au stade de pleine maturité. Certaines parcelles / zones / cépage ayant beaucoup souffert de la sécheresse montrent un léger retard. **Les conditions météo de cette saison 2023 ont fortement accentué l'hétérogénéité (de maturité - sécheresse - qualité - rendement) au sein des parcelles.** De manière générale les vignes sont belles et se développent bien.

Le dernier épisode caniculaire de plus de 10 jours avec des pics de température observés à plus de 38 °C, a laissé des traces. En plus de dégâts d'échaudage sur les faces exposées au soleil, la physiologie de la vigne s'est stoppée. En résulte une hétérogénéité prononcée dans les parcelles et une grande incertitude sur la date de début de vendages. Les premiers relevés de maturité disponible [ici](#) montrent des acidités encore élevées et des sucres déjà présents en quantité importantes. Les précipitations du week-end dernier vont débloquer certaines situations et accélérer la maturation du raisin. Quoi qu'il en soit, **nous vous conseillons de prévoir un début de vendanges dès le lundi 11 septembre pour les cépages les plus précoces. Les mousseux, quant à eux, peuvent être récolter dès la semaine prochaine pour les parcelles les plus précoces.**

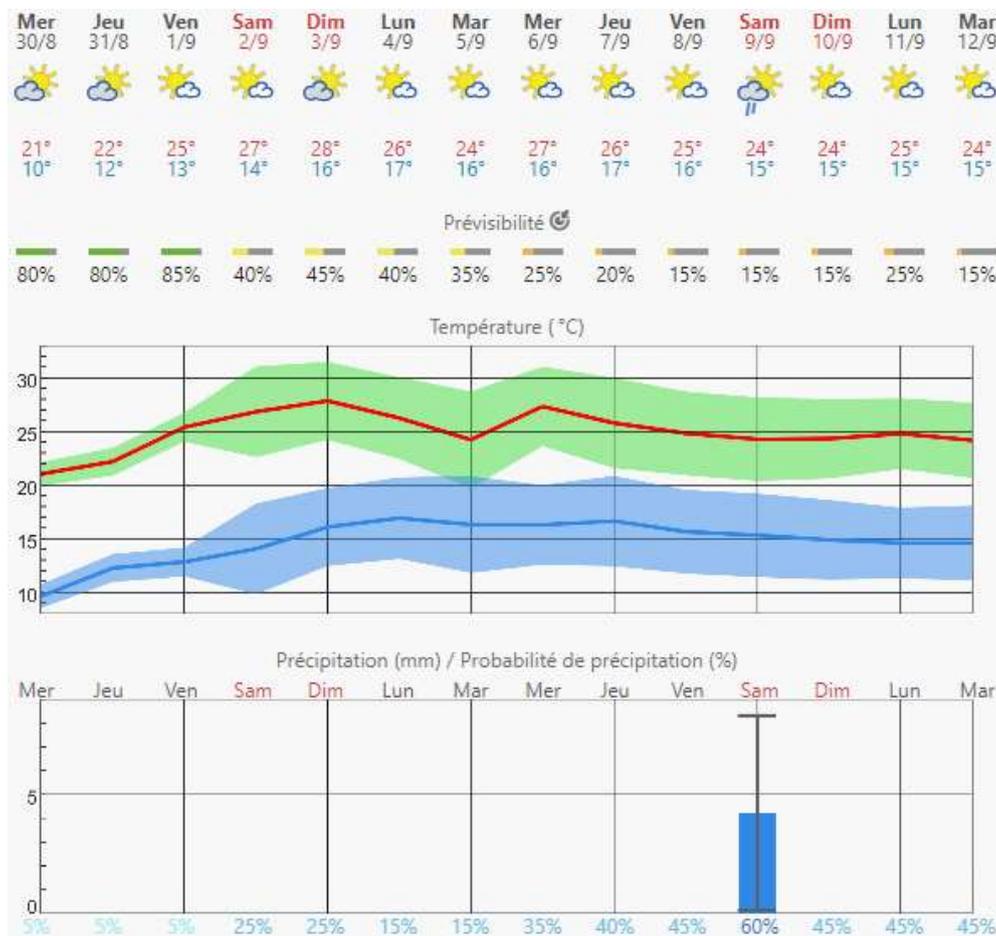


Figure 1 : Météogramme pour la situation de Bernex pour les 14 prochains jours. (météoblue).

Les prévisions pour les deux prochaines semaines donnent un temps sec avec des températures moyennes journalières comprises entre 22 et 25°C. Ces conditions sèches et tempérées sont idéales pour une maturation optimale de la récolte 2023. (Figure 1).

Echaudage – Coup de chaud

La forte hausse des températures observées ces dernières semaines ont entraîné de nombreux symptômes d'échaudage (figure 2). Lié à la combinaison d'un fort ensoleillement et d'une chaleur intense, les dégâts s'observent sur des baies ou des parties entières de grappes côté soleil couchant provoquant le brunissement, la nécrose et le trouble d'accumulation de la couleur.

Pour le moment, les argiles blanches (Kaolin...) sont les produits les plus répandus à pulvériser sur la vigne pour limiter l'échaudage, déjà utilisée comme répulsif contre les insectes, notamment la drosophile suzukii.

Malgré la perte de récolte, les baies devraient sécher et ne pas influencer négativement la vinification.



Figure 2 : Echaudage sur gamay, chardonnay et Gewurztraminer

Oïdium

Des symptômes actifs d'oïdium sont encore visibles dans certaines parcelles fortement touchées par la maladie (figure 3). Les symptômes provoquent l'éclatement des baies (photo ci-dessous). Nous vous rappelons qu'à ce stade il est interdit d'utiliser du soufre ou du bicarbonate pour stopper l'attaque. **Dans les parcelles fortement touchées, il sera nécessaire de trier les grappes à la vendange.**



Figure 3: Symptômes d'oïdium encore actif sur baies après véraison.

Dorsophila suzukii

Le risque de dégâts est actuellement très faible. Les captures sont inférieures à 2021 ou 2022. **Aucune pique sur baie n'a encore été observée.** Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans les prochaines semaines. Il est néanmoins important de mettre en place des mesures prophylactiques:

1. Effeuilage adapté de la zone des grappes
2. Régulation de la charge avant véraison
3. Enherbement court
4. Éviter les blessures des grappes

Surveillance & seuils

Si le seuil de 5% de baies atteintes est dépassé, un traitement est envisageable. Les loupes binoculaires du Sagr sont disponibles pour vous aider à identifier et compter les individus et pontes. Prenez un rendez-vous à l'adresse suivante : Florian.favre@etat.ge.ch

Lutte D.suzukii

Plusieurs produits sont homologués à ce stade. Nous vous encourageons à utiliser du Kaolin (Surround®) qui est efficace si une attaque est déclarée. Son efficacité dans le temps est également supérieure aux autres produits homologués. Faites attention à l'utilisation de Kaolin (Surround®) sur des parcelles fortement touchées par l'oïdium. Le changement de couleur des baies peut rendre l'observation des symptômes de la maladie plus difficile.

Flavescence dorée

Rappel : Physiologie et épidémiologie

La flavescence dorée (FD) est la maladie de la vigne la plus grave connue à ce jour en Europe. Son installation au nord des Alpes est depuis quelques années avérée. Elle s'étend désormais du Tessin à l'arc lémanique, en passant par le Valais central. Il s'agit d'une **maladie de quarantaine**, dont l'annonce des ceps atteints et la lutte est obligatoire selon les art. 8, 13, 15 de l'ordonnance sur la santé des végétaux contre les organismes nuisibles particulièrement dangereux (OSaVé ; RS 916.20). La FD est due à un phytoplasme (bactérie dépourvue de parois cellulaires). Elle conduit à la mort des ceps. Les jeunes vignes sont particulièrement sensibles et aucun traitement curatif existe.

Mode de transmission du phytoplasme

Mode de transmission	De cep en cep par une cicadelle porteuse du phytoplasme (<i>Scaphoideus titanus</i> Ball).	Par la mise en circulation de plants contaminés à la pépinière.
Délai d'apparition des symptômes	Une année après que le phytoplasme ait été transmis à la plante par le vecteur.	Un à quatre ans après le greffage, voire plus.
Mesures de lutte contre la FD	Les ceps contaminés doivent être arrachés et détruits afin d'éviter la propagation de la maladie par le vecteur.	Production de plants certifiés munis d'un passeport phytosanitaire conforme aux exigences pour la zone protégée (ZP-d4). Le traitement des barbues à l'eau chaude (50°C, 45 minutes) éradique le phytoplasme. Surveillance des parcelles multiplicatrices de greffons et de porte-greffes (tout foyer suspect doit être impérativement annoncé).
Mesures de lutte contre le vecteur <i>S. titanus</i>	En présence du vecteur seul (<i>S. titanus</i>): lutte chimique restreinte aux parcelles de pieds-mères et aux pépinières. En présence du vecteur (<i>S. titanus</i>) et de FD: traitement insecticide obligatoire. Un traitement contre le vecteur ne peut être ordonné que par le service phytosanitaire cantonal compétent.	

Figure 4 : Tableau des modes de transmission de la flavescence dorée à la vigne. (Fiche technique n°39/2016 Agroscope)

a. Mise en circulation de plants contaminés à la pépinière

C'est le mode de transmission le plus observé lors de l'apparition de nouveaux foyers au nord des Alpes. La stratégie pour lutter contre ce mode de transmission est **le passeport phytosanitaire**. **La traçabilité du matériel végétal revêt une importance capitale. Exigez de votre pépiniériste une traçabilité parfaite du matériel végétal utilisé et des plants (standard ou certifiés) avec un passeport phytosanitaire.** L'article 23 du règlement sur la vigne et les vins de Genève (RVV) M.2 50.05, spécifie que le passeport doit être conservé durant 10 ans suivant la plantation.

b. Transmission de cep en cep

Lorsque le phytoplasme (*flavescence dorée*) et l'insecte vecteur (*Scaphoideus titanus*) sont présents dans un vignoble, la maladie peut se propager. La stratégie de lutte vise à éliminer l'insecte vecteur et "couper" la chaîne de transmission à l'aide d'un insecticide (bio ou synthèse).

Le dépistage de votre vignoble peut permettre de voir l'apparition de nouveau foyer de FD. Par conséquent, nous vous invitons à visiter vos parcelles, marquer (le(s) cep(s) et la ligne) à l'aide d'une rubalise, de localiser et [annoncer \(au SAgr\)](#) les ceps présentant des symptômes suspects. Nous conseillons également d'utiliser l'application de veille phytosanitaire Survey 123 (info sur l'application à la fin de ce bulletin), qui nous permet d'identifier et localiser précisément les cas annoncés.

Une information sur les symptômes de la maladie auprès de vos ouvriers est également recommandée. Plus de personnes sont sensibilisées, plus nous aurons de chance de découvrir les foyers précocement et moins lourds seront les moyens de lutte à engager.

Attendue à Genève depuis quelques années, après les cantons du Tessin (2004), Vaud (2015) et Valais (2016), le 11 octobre 2021, le service de virologie et phytoplasmiologie d'Agroscope à Changins nous a confirmé la présence **d'un premier cep positif à la Flavescence dorée (FD+) dans le vignoble de Dardagny**. Un périmètre de lutte obligatoire (fig. 8) au sens de l'OSaVé (art. 14 et 15, dont la teneur est précisée dans la directive n°9 sur la *surveillance et lutte contre la flavescence dorée au nord des Alpes*) est en place pour 2022 et 2023. A la fin de cette année, et si aucun cep FD+ n'est détecté, le périmètre de lutte obligatoire sera levé.

Identification des plants malades

La FD est une jaunisse de la vigne. Ses symptômes sont identiques à ceux du bois noir (BN). C'est grâce à un teste PCR qu'il est possible de certifier la présence de FD ou BN. Les symptômes sont visibles en fin de saison (août à septembre). **Un cep suspect doit présenter les trois symptômes suivants :**

1. Absence ou flétrissement des inflorescences et des grappes (fig. 5)



Figure 5 : Les inflorescences sèchent et tombent en cas d'infection précoce. Plus couramment, les grappes de raisin flétrissent et pourrissent. (Fiche technique n°39/2016 Agroscope)

2. Enroulement vers le bas, décoloration et texture cassante des feuilles (fig. 6)



Figure 6: Les feuilles sont cassantes, s'enroulent vers la face inférieure et présentent des décolorations sectorielles (délimitées par les nervures principales) à totales. Avec la disparition de la chlorophylle apparaissent les pigments jaunes (cépages blancs), rouges, oranges ou/et violacés (cépages rouges). (Fiche technique n°39/2016 Agroscope)

3. Aoutement déficient des sarments (fig. 7)

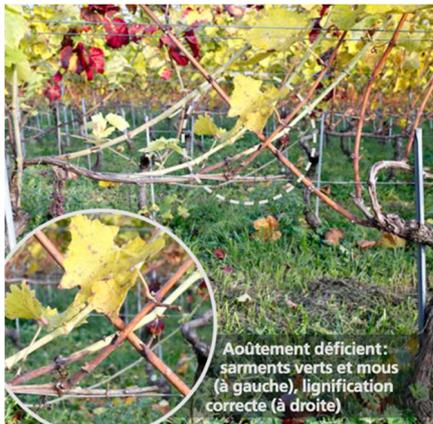


Figure 7: Les sarments montrent un retard de croissance et surtout ne se lignifient pas correctement (aoûté déficient): ils restent verts et deviennent caoutchouteux. (Fiche technique n°39/2016 Agroscope)

Fiches techniques Agroscope:

- [Identification des symptômes](#)
- [Confusion possible](#)

Afin de mieux prévoir l'apparition éventuelle de la maladie, nous vous invitons à visiter vos parcelles, marquer, localiser et [annoncer \(au SAgri\)](#) les ceps présentant des symptômes suspects. Un foyer identifié et isolé précocement permet de limiter drastiquement la progression de cette maladie.

En cas de doute, l'envoi d'échantillon à Agroscope est gratuit si vous passez par le SAgri. Utilisez l'application de veille phytosanitaire!

Annonce par téléphone: +41 79 711 45 77

Annonce par mail : <mailto:florian.favre@etat.ge.ch>

Notre civiliste, Raphael Diaz, va parcourir les parcelles de moins de 5 ans du canton dans les prochaines semaines. Il a été formé à la reconnaissance des symptômes et va potentiellement prélever des rameaux dans vos parcelles. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

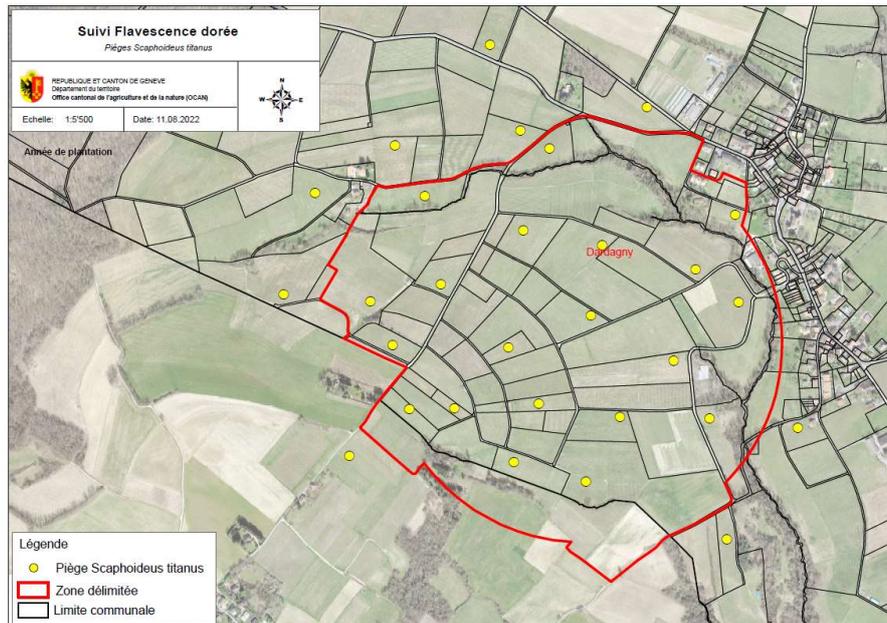


Figure 8: Emplacement des pièges gluants (en jaune) dans et autour du PLO de Dardagny (entouré de rouge)

Pose des filets de protection contre les oiseaux et les insectes

Soignez la pose de vos filets de protection contre les oiseaux et autres ravageurs. La fiche de [bonnes pratiques de pose des filets contre les oiseaux](#) présente les recommandations principales. Les filets latéraux sont à favoriser. Ils sont efficaces, limitent l'impact sur la faune, ne sont pas plus longs à poser et vous permettent un accès à vos vignes jusqu'aux vendanges.

Rappel et veille phytosanitaire mutualisée

Consulter régulièrement le site www.agrometeo.ch. La détection précoce des symptômes de maladies/ravageurs est essentielle. Nous comptons sur votre vigilance pour nous annoncer tous les cas suspects.

Lien application Survey 123



Afin de nous permettre de suivre précisément l'évolution des maladies, pensez à nous informer de l'apparition de symptômes dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à utiliser notre formulaire de veille phytosanitaire sur Survey 123 for ArcGIS. L'application est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement d'application smartphone. Nous vous fournissons le lien du formulaire sur demande, pour garantir une utilisation professionnelle. **N'hésitez pas à transmettre cet outil à vos ouvriers/chef de culture.** Il est traduit en plusieurs langues.

Mode d'emploi: 1. Télécharger l'application Survey 123 for ArcGIS. 2. Flasher le QRcode au-dessus, ou cliquer sur le lien ci-dessous.